

Sierre, le 09 juin 2026

Communiqué de presse

Pro Natura Valais s'oppose fermement à la régulation du lynx

Le lynx est une espèce rare, menacée et strictement protégée dont la présence est bénéfique à l'équilibre des écosystèmes. Face aux récentes discussions concernant une éventuelle régulation du félin dans notre canton, Pro Natura Valais tient à exprimer sa ferme opposition à tout projet visant à réduire artificiellement les effectifs fragiles de cette espèce emblématique, enfin en voie de rétablissement.

Le lynx boréal figure sur la Liste Rouge des mammifères de Suisse. Il s'agit d'une espèce menacée et strictement protégée dans notre pays. Après avoir disparu au début du XXe siècle, il a retrouvé une place dans certaines régions grâce à des efforts de réintroduction soutenus par la Confédération dès les années 1970. En Valais, sa population a toujours été faible et morcelée, mais couvrait dans les années 1980 un territoire plus vaste qu'actuellement. Ce n'est que récemment qu'une évolution positive a pu être constatée, quoique dans des proportions encore restreintes ; selon les suivis scientifiques, le Valais compte actuellement une trentaine de lynx, soit deux fois moins que ce que notre territoire serait en mesure d'héberger.

Un rôle écologique important

Depuis quelques mois, des voix se font entendre pour exiger une régulation du lynx, prétendument responsable de la diminution des effectifs de chevreuils et de chamois. Pro Natura Valais conteste cette interprétation et s'oppose fermement à des mesures de régulation. À ce jour, aucun élément scientifiquement étayé ne justifie une intervention ayant pour but de diminuer ses effectifs. Au contraire, le lynx joue un rôle écologique important en contribuant à la régulation naturelle des ongulés sauvages, à leur dispersion et par conséquent au maintien des écosystèmes forestiers. Sa lente recolonisation de régions autrefois occupées doit impérativement être soutenue.



« Il est irresponsable d'envisager une régulation du lynx alors que nos forêts de protection peinent à se régénérer en raison d'une population trop importante d'ongulés sauvages » précise Jérémy Savioz, chargé d'affaires de Pro Natura Valais.

Pro Natura Valais appelle les autorités valaisannes à poursuivre les efforts de conservation de la biodiversité plutôt qu'à envisager des mesures de régulation sans fondement scientifique à l'encontre d'une espèce menacée, protégée et appréciée de la population.

Pro Natura Valais

Jérémy Savioz

Chargé d'affaires cantonal

Ralph Manz

Geschäftsleiter Oberwallis

Victoria Barras

Présidente

Pour tout renseignement :

F : Jérémy Savioz, jeremy.savioz@pronatura.ch, 078 607 44 46

D : Ralph Manz, ralph.manz@pronatura.ch, 079 570 55 44

